

Dinan, le 30 juillet 2020

Madame le maire,

Urgence climatique et sociale : il n'est pas trop tard pour amortir les chocs qui s'annoncent. La résilience alimentaire est l'un des enjeux les plus forts des temps à venir et l'un des meilleurs leviers pour affronter les prochaines crises. Les collectivités locales ont un rôle fondamental dans la mise en place d'une résilience alimentaire. Ensemble, nous pouvons rendre l'agglomération dinanaise plus solidaire et plus durable.

La pandémie et le confinement ont levé le voile sur la vulnérabilité de l'économie globalisée et de nos approvisionnements en nourriture : ruptures de stock, manque de main d'oeuvre étrangère sur les grosses exploitations, multiplication des besoins des banques alimentaires...

Ce n'est pas parce que notre système alimentaire a tenu, cette fois et pour le moment, que nous sommes à l'abri. Est-ce que le système déjà fragilisé résisterait à une deuxième vague ? Et qu'en est-il de la vague encore plus forte représentée par la fin des énergies fossiles à bas coût et les dérèglements climatiques ?

Les annonces de l'Agence internationale de l'énergie sur le prochain pic pétrolier<sup>1</sup>, de l'ONU sur les risques de famine<sup>2</sup> ou de la banque mondiale sur l'ampleur de la crise économique<sup>3</sup> peuvent faire craindre le pire.

Ces risques ne concernent pas que les pays éloignés ou les grandes villes. Le degré d'autonomie alimentaire moyen des 100 premières aires urbaines françaises est seulement de 2,1%. L'aire urbaine ayant le niveau d'autonomie alimentaire le plus important (Avignon) atteint péniblement les 8%. Plus proche de chez nous, Saint Brieuc n'atteint que 6,29% et Rennes 5% d'autonomie<sup>4</sup>.

Sur l'agglomération, si nous avons le volume de terres agricoles suffisant pour nourrir la population<sup>5</sup>, les pratiques agricoles majoritaires ne sont pas durables. Seules 5% des exploitations sont en bio<sup>6</sup>. Il n'est dès lors pas surprenant que sur le territoire 52 % des émissions de gaz à effet de serres soient liées à l'agriculture<sup>7</sup> et que 96% des masses d'eau soient dans un état "moins que bon"<sup>8</sup>.

En tant qu'élue, il est de votre devoir d'anticiper les crises probables<sup>9</sup> et d'organiser la résilience

---

1 <https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2019/02/04/pic-petrolier-probable-dici-a-2025-selon-lagence-internationale-de-lenergiehttps://www.lemonde.fr/blog/petrole/2019/02/04/pic-petrolier-probable-dici-a-2025-selon-lagence-internationale-de-lenergie>

2 <https://news.un.org/fr/story/2020/04/1067092>

3 [https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/06/08/la-crise-economique-provoquee-par-le-coronavirus-pourrait-etre-la-plus-vaste-depuis-cent-cinquante-ans\\_6042176\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/06/08/la-crise-economique-provoquee-par-le-coronavirus-pourrait-etre-la-plus-vaste-depuis-cent-cinquante-ans_6042176_3234.html)

4 Etude Autonomie alimentaire des villes, cabinet Utopies, mai 2017

5 Voir les simulations permises par l'outil Parcel de Terre de Liens <https://parcel-app.org>

6 Données Cahier de l'Agriculture du PLUI, janvier 2020

7 Etude de Dinan Agglomération dans le cadre du PCAET, octobre 2018

8 Synthèse de l'Etat des Masses d'eau cours d'eau, 2015-2017, Observatoire de l'environnement en Bretagne - <https://bretagne-environnement.fr/synthese-etat-masses-cours-eau-bretagne-datavisualisation>

9 Voir la loi de modernisation de la sécurité civile :

[https://beta.legifrance.gouv.fr/loda/texte\\_lc/JORFTEXT000000804612/2020-06-17](https://beta.legifrance.gouv.fr/loda/texte_lc/JORFTEXT000000804612/2020-06-17)

alimentaire de votre territoire.

Cette responsabilité peut aussi être une opportunité pour :

- créer un gisement important d'emplois durables et non délocalisables ;
- répondre à la demande sociale grandissante des familles soucieuses de vivre dans un environnement sain ;
- baisser les coûts de l'éco-externalité négative liée à l'agriculture intensive et l'industrie agro-alimentaire (traitement de l'eau, santé, biodiversité, entretien des routes, ..).

Il est possible de "nourrir les hommes tout en guérissant la terre", et cette question doit devenir notre priorité.

Mais aujourd'hui, nous sommes inquiètes et inquiets de la faible résilience alimentaire de l'agglomération dinanaise. Pour cette raison, nous souhaitons avoir connaissance des actions entreprises sur nos lieux de vie visant à la favoriser.

Afin de marquer votre prise en compte de cet enjeu, **nous vous invitons à nous faire part des mesures que vous comptez mettre en oeuvre dans le mandat qui s'ouvre pour assurer la résilience alimentaire sur votre territoire.**

Ces mesures peuvent concerner un périmètre large de domaines :

- augmentation et formation de la population agricole
- sauvegarde des terres agricoles sur le long terme
- soutien à l'autonomisation technique et énergétique des fermes
- diversification des cultures et semences
- gestion durable de l'eau
- développement d'une agriculture régénératrice et nourricière
- développement des capacités de stockage et de transformation
- appui aux filières de distribution locales et aux commerces de proximité...

Vous pouvez vous référer aux domaines répertoriés sur notre site internet<sup>10</sup> ainsi que vous inspirer de solutions déjà mises en place ailleurs<sup>11</sup> pour nourrir votre plan d'action.

**Nous publierons vos engagements sur notre site internet<sup>12</sup> au fur et à mesure de leur réception afin de les porter à la connaissance des citoyennes et citoyens.**

Pour développer vos actions, le collectif citoyen les Vigilantes peut vous conseiller dans l'élaboration d'un plan de résilience adapté au contexte et aux capacités de votre collectivité, vous aider à sensibiliser vos populations et vous mettre en lien avec des structures locales et nationales spécialisées.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Les Vigilantes

---

10 <https://www.vigilantes.fr/chiffres/>

11 <https://www.vigilantes.fr/pages/solutions-locales/>

12 [https://www.vigilantes.fr/plaidoyers/202006\\_plaidoyer\\_municipal/](https://www.vigilantes.fr/plaidoyers/202006_plaidoyer_municipal/)